
Adresse des administrateurs du département de la Corrèze, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de la Corrèze, lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 89;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21906_t1_0089_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

que qu'il se couvre, tente de nous enlever ces trésors précieux. Si quelque nouveau monstre oserait y porter une main sacrilège, qu'il soit à l'instant mis à mort par des hommes libres !

QUATREFAGES, AUBIN (*présid.*),
CAMBON, DUPIN, AVELLAN.

V

[*Les administrateurs du départ¹ de la Corrèze, à la Conv.; Tulle, 19 therm. II*] (1)

La liberté et l'égalité ne peuvent exister que dans une République démocratique. Vous avez donné le gouvernement au peuple français. Il l'a reçu avec enthousiasme, parce qu'il doit faire son bonheur.

Que les conspirateurs, que les traîtres, que les ambitieux ne tentent plus de le détruire ! Certes les leçons terribles qu'ont reçu successivement les Bailly, les Brissot, les Hébert, les Danton, les Robespierre, doivent leur servir de frein; mais s'il est encore des hommes incorrigibles, continués de les anéantir.

Le peuple, qui ne veut au-dessus de lui que la loi, est là pour seconder vos mesures et pour applaudir à vos travaux et à vos succès.

Les dangers qu'a couru la Convention ont réuni toute notre sollicitude. Ses triomphes nous ont comblé de joie.

ROCHE, IVERNET aîné, J. F. VRILHAU, BESSAS, SAUTY, J. CHAPAINAC et une signature illisible.

W

[*Les membres composant la commission départementale du Jura séante à Dôle, à la Conv.; Dôle, 14 therm. II*] (2)

Représentants du peuple,

C'en était donc fait de la liberté sans votre intrépide courage, sans votre active surveillance. Elle était pour jamais peut-être ravie à un peuple qui l'idolâtre et qui a tout fait pour elle ! Et par qui, grands dieux ? Par des hommes qui s'en disaient les plus fermes appuis; par des hommes à qui le peuple aurait encore donné une place au Panthéon la veille de ce que leur perfidie a été déjouée ! Mais quel changement subit : tout à coup les ténèbres se dissipent, l'énergie s'enflamme, les amis de la liberté attaquent les partisans démasqués de la tyrannie; ils résistent mais en vain; ils succombent; l'échaffaud les attend; ils expirent et le peuple français a encore une fois échappé à l'esclavage.

Grâces immortelles vous soient rendues, représentants fidèles, courageux soutiens des droits du peuple ! Grâces vous soient aussi rendues, à vous, citoyens de Paris qui avez su être fidèles à la Convention nationale et vous ranger sous sa bannière !

Le peuple du Jura, par l'organe de ses administrateurs, vous félicite du triomphe que vous avez assuré à la République; comptez sur

son attachement à l'unité, à l'indivisibilité du gouvernement, à la Convention nationale, et sur l'appui qu'il donnera dans tous les tems aux citoyens qui professeront les mêmes principes. Respect, confiance et dévouement !

BESSON (*vice-présid.*), D. H. LACHEROY,
BOUCHOR, BAILLY (*secrét.-g^{al}*).

X

[*L'administration du départ¹ du Tarn, à la Conv.; Castres, 18 therm. II*] (1)

Représentants,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant l'affreuse conspiration, qui a encore plané sur vos têtes. Mais votre prudence, votre énergie et, par dessus tout, les sentiments qu'inspire la vertu, l'ont comprimée et le glaive de la loi a frappé les coupables.

Hommes courageux et intègres, qu'immortelles actions de grâces vous soient rendues, vous avez encore une fois sauvé la patrie.

Que les traîtres, que les intrigants, que les ambitieux, de quelque masque qu'ils se couvrent, tremblent ! Qu'ils voyent que la souveraineté du peuple est au-dessus des atteintes d'une faction, d'un parti quelconque; c'est une puissance contre laquelle toute volonté individuelle doit se briser : elle est elle-même sa sauvegarde, elle est impérissable : vous venez d'en fournir un exemple mémorable.

Eh ! quoi, peut-il se trouver encore des hommes assez insensés ou pervers pour oser croire que le peuple français, après tant de sacrifices, après tant de sang versé pour briser ses fers, pourrait encore courber sa tête sous un nouveau joug ? Ces hommes ont existé, mais leur supplice épouvantera sans doute ceux qui seraient tentés de les imiter.

Représentants, continués de parcourir dignement la glorieuse carrière qui est devant vous; le peuple français seconde vos efforts et ils ne seront pas vains.

Heureux ceux qui, plus près de la représentation nationale, peuvent lui faire un rempart de leurs corps, partager ses dangers et concourir plus immédiatement au salut de la patrie. Ce sentiment est gravé dans nos cœurs; chaque crise de la révolution s'y imprime profondément : soyez-en les dépositaires, comme du serment que nous avons fait si souvent et auquel nous serons fidèles : la liberté, ou la mort ! S. et F. !

ABRIAL, BOIVIEL (*présid.*), FABRE, LAFON, MICHEL, DENOUILLE, CORNIL, AZAIROULLE (*secrét.-g^{al}*).

Y

[*Les canonnières de la section du Finistère, séante à Paris, qui sont les hommes du*

(1) C 313, pl. 1251, p. 35.

(2) C 313, pl. 1251, p. 36. Mentionné par *bⁱⁿ*, 2 fruct.

(1) C 313, PL. 1251, p. 37. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^h).